

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département d'Indre-et-Loire

Le préfet d'Indre-et-Loire
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

Vu le décret du 6 novembre 2024 portant nomination de Monsieur Thomas CAMPEAUX en qualité de préfet d'Indre-et-Loire ;

Vu les propositions des maires des communes concernées ;

Vu les désignations des représentants approuvées par la présidente du tribunal judiciaire de Tours ;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de six ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

Sur proposition de Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture d'Indre-et-Loire ;

ARRÊTE

Article 1^{er} – A compter de ce jour, sont désignées, pour six ans, membres des commissions chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans les tableaux ci-après.

Truyes	GUERIN Maria-Elena Suppléant : SCHULLER Martien-Pierre	SENDRIER Serge Suppléante : PERROT Cathie	MOUMINOUX Carole Anne Suppléante : COUSIN Virginie	FAYE Marie-Dominique Suppléant : de COLBERT Stéphane	NGUYEN VAN Sylvie Suppléant : AUDOUX Damien
Veigné	HEINDERYCKX Philippe	SAUNIER Patrick	RAGUIN Thierry	MICHAUD Patrick	ROLANT Jean-Luc
Villaines-les-Rochers	ROUILLÉ Joël	CATEZ Sophie	PAVY Marlène	BERGEOT Marie-Annette	OUKHOUYA Khalid
Vouvray	LAURIN Didier	FOURNEAU Anne-Marie	CHARLES Sylvie	PÉNILLEAU Jean-Michel	EL KIMIA Aurélie

Article 2 – La Secrétaire Générale de la Préfecture d'Indre-et-Loire et les maires des communes du département d'Indre-et-Loire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Indre-et-Loire.

TOURS, le 11 août 2026

Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire Générale



Florence GOUACHE